

52Hertz
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
947 744 405 R.C.S Marseille
Siège social : 18 Boulevard de Mostaganem 13008 Marseille

Les soussignés :

Capucine Arnaud, demeurant au 180 Boulevard Baille 13005 Marseille, née le 14 aout 2000 à Briançon, de nationalité française,

Gil Raymond, demeurant au 18 Boulevard de Mostaganem 13008 Marseille, né le 10 aout 1975 à Marseille, de nationalité française,

se sont réunis à l'issue d'une assemblée générale de la Société 52Hertz à la date du 25 mars 2024 pour désigner d'un commun accord la nomination de la nouvelle présidente de la société, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I – Nomination de la présidente

Les soussignés nomment en qualité de présidente de la société :

Mlle Capucine Arnaud demeurant au 180 Boulevard Baille 13005 Marseille pour une durée indéterminée,

qui entrera en fonction le 26 mars 2024,

et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Elle affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs de la présidente

La présidente exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues dans l'article 17 des statuts.

III – Rémunération de la présidente

La présidente ne sera pas rémunéré

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Marseille, Le 25 Mars 2024

En 2 exemplaires.

Signature des actionnaires

Gil Raymond

Lu et approuvé



Capucine Arnaud

Lu et approuvé en perception
des forêts de
presbytère

